

Thomas Deswarte

La Nouvelle Histoire au VII^e s.: l'*Historia Wambae* de Julien de Tolède¹

Diacre puis évêque de Tolède (680 – 690), Julien rédigea une *Histoire de l'expédition et de la victoire du très excellent roi Wamba, lorsqu'il soumit par un illustre triomphe la province de Gaule révoltée contre lui* (second titre). Cette œuvre, dont l'édition de référence reste celle de Wilhelm Levison en 1910², est précédée d'une lettre de Paul à Wamba, et suivie d'une *Insulte d'un historien indigne contre la tyrannie de la Gaule* ainsi que du *Jugement* de Wamba; l'ensemble constitue quasiment notre seule source sur la révolte de 672–673, que Wamba dut affronter après son avènement à la tête du royaume wisigothique: les trente petits chapitres de l'*Historia* décrivent ainsi, entre septembre 672 et septembre 673, l'élection (1^{er} septembre 672) puis l'onction du nouveau roi, la révolte en Septimanie, la trahison de Paul, la répression de Wamba et la condamnation des rebelles (4 septembre 673).

Les historiens utilisèrent d'abord ce récit comme source d'histoire factuelle, notamment pour sa première description du sacre en Occident. Cette *Historia* fut d'autant plus sollicitée que, pour la période postérieure à Isidore de Séville (ca 600 – 636), elle est notre unique source historiographique wisigothique contemporaine – à l'exception du maigre *Laterculus regum visigothorum*³. Pour autant, l'on ne saurait se résoudre à y voir un simple compte-rendu de type journalistique⁴. Soucieuse d'une approche plus littéraire et idéologique, Suzanne Teillet considérait ainsi que cette *historia* possédait un «triple caractère historique, panégyrique et exemplaire»⁵, qui la plaçait à l'interface de la monographie biblique, de l'éloge impérial et de l'*exemplum* hagiographique. Il nous faut désormais aller plus loin dans l'analyse littéraire de cette œuvre, en partant du contenant pour aller vers le contenu, tant la forme et le fonds s'avèrent indissociables: l'*Historia*, dont il nous faudra préciser la date de rédaction, fut en son temps le résultat d'un projet littéraire original, une histoire d'un genre nouveau, qui rompait à bien des égards avec l'historiographie de son temps.

¹ Je remercie Eckhard Wirbelauer (Strasbourg) pour ses utiles conseils et Lionel Mary (Université de Paris-Ouest) pour son aide précieuse à la réalisation de cet article.

² Levison (ed.) 1910, 486–499 (com.) et 500–526 (ed.). Dans sa réimpression par Hillgarth (1976, 213–255), l'édition est malheureusement «corrompue par quelques coquilles et même l'oubli de certains mots» (Martín 2010, 138, n° 1550). Suzanne Teillet a réalisé une édition et traduction de l'*Historia* dans sa thèse de doctorat demeurée inédite (Paris IV, 1977). Nous disposons d'une traduction espagnole (Díaz y Díaz 1990) et d'une traduction anglaise (Martínez Pizarro 2005).

³ Ce *Laterculus*, dont la première version s'arrête en 680, signale seulement l'arrivée au pouvoir de Wamba le 1^{er} septembre, puis son onction le 18 (Mommsen (éd.) 1898, c. 41, 42, 43 et 44, 468) – l'*Historia* donne comme date le 19 septembre.

⁴ Une telle approche est proposée dans Velázquez Soriano 1989.

⁵ Teillet 1984, 585.

1. Une œuvre de Julien de Tolède

La datation de cette œuvre reste très incertaine. Un seul critère s'avère en la matière incontestable: cette *Histoire* fut rédigée par Julien de Tolède, entre 673 et 690 (date de sa mort), comme l'atteste son premier *incipit* – puisque cette œuvre comporte curieusement deux titres présents dans l'ensemble des manuscrits⁶ –: *In nomine Domini. Incipit liber de Historia Galliae, quae tempore divae memoriae principis Wambae a domino Juliano Toletanae sedis episcopo edita est*. Dans la *vita Juliani* (rédigée par son successeur Félix), ce récit figure parmi les dix-sept œuvres de Julien⁷. A partir de là, les datations de cette *Histoire* divergent selon les historiens, tant les critères objectifs manquent.

1.1 Une œuvre rédigée sous Wamba?

L'on estime souvent que l'*Historia*, bien renseignée d'un point de vue factuel, fut composée juste après les événements (674/675)⁸ ou, à tout le moins, durant le règne de Wamba. Selon Joaquín Martínez Pizarro, son écriture serait même largement influencée par la politique de ce roi. Ainsi, la nomination de Ramire sur le siège épiscopal de Nîmes par le comte Hildericus sans l'accord du roi et du métropolitain (c. 6) renverrait à l'autoritarisme de Wamba à l'égard de l'Eglise⁹. Pourtant, rien ne justifie objectivement un tel rapprochement, puisque le roi disposait depuis le concile de Barcelone II (599) du droit de nommer les évêques¹⁰. De même, la harangue de Wamba – qui convainc son armée de partir en campagne contre les rebelles directement depuis la Vasconie sans passer par Tolède (c. 9) – n'est en rien un lointain écho de la loi militaire de 673 d'ailleurs toujours en vigueur sous Ervige (680–687) – et qui impose la mobilisation de toute personne située dans un rayon de 100 milles en cas d'*infestatio inimicorum* (*Liber Judicum* IX, 2, 8)¹¹. Quant au refus adressé par Wamba au métropolitain de Narbonne d'amnistier totalement les conjurés (c. 21–22), il ne témoigne pas des difficiles relations entre le roi et l'Eglise: bien contraire, et à la demande du métropolitain, le roi accepte de faire preuve de clé-

⁶ Les deux titres figurent dans les principaux manuscrits (XVI^e siècle): Biblioteca de la Catedral de Toledo 27–26 et Madrid Biblioteca Nacional de España 1346. Seul le manuscrit du Vatican Reginensis latinus 667 (XVI^e siècle) comporte un autre premier titre: *Item historia Wambae regis Toletani edita a domino Juliano Toletanae sedis archiepiscopo*. Pour la tradition manuscrite, voir en dernier lieu: Martín/Elfassi 2008, 422–431.

⁷ Félix de Tolède, *Vita sancti Juliani*, c. 11, in *PL* 96, col. 450.

⁸ Hillgarth 1970, 299.

⁹ Martínez Pizarro 2005, en particulier 167–171.

¹⁰ Barcelone II, c. 3, éd. Vives 1963, 159. Sous Ervige, Tolède XII (681) confère au souverain le droit de nommer tous les évêques du royaume (ensuite consacrés par le métropolitain de Tolède): Tolède XII, c. 6 et 9, *ibid.*, 394.

¹¹ Zeumer 1911.

mence et de commuer la peine de mort en simple décalvation des coupables conformément à la loi *Quantis actenus* (*Liber Judicum*, II, 1, 8)¹².

En fait, les arguments les plus solides pour une datation haute de l'*Historia Wambae* restent ceux naguère avancés par W. Levison¹³. Le principal est le parti-pris de cette œuvre en faveur de Wamba: elle ne pourrait avoir été écrite sous Ervige, tant ce dernier rompit clairement avec la politique de son prédécesseur, notamment lors du douzième concile de Tolède (681)¹⁴. Pourtant, cette valorisation de Wamba ne constitue pas un critère absolu de datation, car s'il est possible que son abdication ait caché un coup de force de ses opposants¹⁵, il n'en demeure pas moins que ce roi ne fut jamais l'objet d'une quelconque *damnatio memoriae* sous Ervige: lorsque ce dernier donna pour mission au concile de Tolède XII de corriger les lois «absurdes» ou «contraires à la justice», et de promulguer de «nouvelles lois»¹⁶, il ne s'en prit pas nommément à Wamba; d'ailleurs, lorsque le roi demanda au concile de Tolède XIII (683) d'amnistier les conjurés, il rappela que leur condamnation pour «tyrannie» avait été prise en vertu d'un «jugement» «au temps naguère de notre prédécesseur le roi Wamba de divine mémoire»¹⁷. Dans cette perspective, l'on admettra que le qualificatif de «très excellent roi» appliqué à Wamba par le second titre de l'*Historia* ne renforce guère l'hypothèse d'une datation haute: *In nomine sanctae Trinitatis. Incipit historia excellentissimi Wambae regis de expeditione et victoria, qua revellantem contra se provinciam Galliae celebri triumpho perdomuit.*

1.2 Une œuvre rédigée en 681/683–690

En revanche, cette œuvre contient quelques éléments de datation tout à fait objectifs qui la placent après 680. Tout d'abord, Julien sous-entend une certaine distance par rapport aux événements, puisqu'il distingue les «choses passées» (672/673), «notre temps» (c'est-à-dire l'époque de rédaction de l'œuvre) et les «siècles à venir»: «A ce sujet, et pour que la relation des choses passées puisse soigner les esprits orgueilleux, nous présentons en notre temps ce haut fait (*gestum*)¹⁸, par lequel nous es-

¹² Deswarte 2008 et 2010.

¹³ Levison 1910, 501, n. 1.

¹⁴ *Ibid.*, 491.

¹⁵ Les circonstances en sont détaillées par Tolède XII (681). Sur cet épisode, voir en dernier lieu: Montenegro/del Castillo 2002, 21f.

¹⁶ Tolède XII, éd. Vives 1963, 383: *Nam et hoc generaliter obsecro, ut quidquid in nostrae gloriae legibus absurdum, quidquid iustitiae videtur esse contrarium unanimatis vestrae iudicio corrigatur. De ceteris autem causis atque negotiis, quae novella conpetant institutionem firmari, evidentium sententiarum titulis exaranda conscribite (...).*

¹⁷ Vives 1963, 412.

¹⁸ Contra : Martínez Pizarro 2005, 179, qui traduit de la sorte : «we have presented deeds performed in our times». C'est ainsi que Levison 1910, 491, n. 6 comprenait déjà ce passage et l'invoquait à l'appui de sa datation haute de l'*Historia*. Notre traduction permet donc d'éviter la contradiction entre *relatio praeteritae rei et nostris temporibus gestum*.

pérons exciter à la vertu les siècles à venir», *Hac de re, ut fastidiosis mentibus mederi possit relatio praeteritae rei, nostris temporibus gestum inducimus, per quod ad virtutem subsequiva saecula provocemus* (c. 1, p. 501). En revanche, si Julien commence le récit proprement dit des événements par la phrase *Adfuit enim in diebus nostris clarissimus Wamba princeps* (c. 2, p. 501), c'est bien qu'il souhaite clairement se présenter comme un contemporain des événements qu'il rapporte, afin de garantir la véracité de son récit.

L'*Historia* semble avoir été écrite par Julien après l'abdication de Wamba en 680¹⁹, puisque la rébellion du comte Hildericus en Gaule éclata «au temps glorieux de [Wamba]», *hujus igitur gloriosis temporibus* (c. 5, p. 504). En outre, comme l'a très justement remarqué Yolanda García López²⁰, la peine de la «décalvation»²¹, infligée aux rebelles en 673 *ut praecipitur* – conformément à la loi *Quantis actenus* –, permet de dater sûrement l'*Historia* d'après 681; c'est en effet à cette date que fut promulguée une nouvelle version du *Livre des Juges*, qui ajoutait dans la loi la décalvation comme peine de substitution à la condamnation à mort et à l'aveuglement contre les rebelles : *et si nulla mortis ultione plectatur aut effusionem perferat oculorum, secundum quod in lege hac hucusque fuerat constitutum, decalvatus tamen C flagella suscipiat et sub artiori vel perpetuo erit religandus exilio pene (...)* (*Liber Judicum* II, 1, 8)²².

L'amnistie de Tolède XIII en 683 peut-elle alors être considérée comme le *terminus ante quem* de la rédaction de l'œuvre, sous prétexte que celle-ci enlèverait tout intérêt à la rédaction de celle-là²³? Deux arguments s'y opposent. Tout d'abord (argument faible), le premier titre de l'*Historia*, qui qualifie le roi de «divine mémoire», est logiquement postérieur à Tolède XIII, qui applique pour la première fois cette expression au roi décédé. Surtout, Gregorio García Herrero²⁴ a justement remarqué que l'*Historia* ignore trois rebelles condamnés par le *Jugement* de Wamba mais qui souscrivent les décisions de Tolède XIII: Trasericus (*spatarius et comes*), Trasemirus (*procer*) et Recaulfus (*procer*)²⁵. Après l'amnistie de 683, Julien aurait donc logiquement omis dans son *Histoire* les noms de ces trois révoltés, désormais réhabilités et investis de hautes fonctions dans l'administration royale.

¹⁹ Selon Thompson 1969, 218, Julien n'a pas assisté aux événements et commet de ce fait quelques erreurs (il place la prise des Cluses après celle de Collioure, contrairement au *Judicium*).

²⁰ García López 1996, 123–124.

²¹ Sur cette peine, voir en dernier lieu Dumézil 2011.

²² Que cette peine de décalvation soit attestée sous Reccarède à l'encontre du duc rebelle Argimundus – *turpiter decaluatus* d'après la *Chronique* de Jean de Biclar (§ 93, Cardelle de Hartmann (éd.) 2001, 83) – n'est en rien l'indice d'une rédaction précoce de l'*Historia*, puisque cette peine est ensuite ignorée de la version originelle de la loi de Chindaswinthe contre les traîtres. Contra: Martínez Pizarro 2005, 96, n. 42.

²³ Ainsi García López 1996, 127.

²⁴ García Herrero 1998, 196–199.

²⁵ Vives 1963, 521.

Ce récit, sûrement postérieur à 681 et antérieur à 690, a donc probablement été rédigé après 683; il date soit du règne d'Ervige († 687), soit – comme le propose Gregorio García Herrero²⁶ – de celui d'Egica (entre 687 et 690), qui rompit très clairement avec son prédécesseur Ervige – puisque le concile de Tolède XV (688) mit fin au statut privilégié dont disposait la famille de ce roi depuis le concile de Tolède XIII (683). Cette œuvre n'est donc en rien un récit journalistique, rédigé à chaud après les événements, mais bien une composition tardive, mûrement réfléchie.

2. Une *Historia*

Suzanne Teillet considérait cette *Histoire* comme la «transposition déjà médiévale du panégyrique impérial», destinée à commémorer l'anniversaire de la victoire de Wamba²⁷. Elle serait inspirée de l'éloge de Justin II par Corippe (566–568), connu dans l'Hispanie du septième siècle²⁸. Cette conclusion reposait sur une méthodologie consistant à définir la nature d'une œuvre uniquement par son contenu: en clair, la présence de thèmes d'origine impériale (le refus du pouvoir, la lutte entre le prince légitime et l'usurpateur)²⁹ justifiait à elle seule l'appellation de panégyrique. Pourtant, sur le fond comme sur la forme, cette *Histoire* ne relève en rien du genre épidictique.

2.1 Panégyrique ou histoire?

Si certains thèmes sont communs à l'*Historia* et aux panégyriques, aucun n'est à proprement parler caractéristique de l'éloge. Ainsi en est-il du thème du refus du pouvoir, lorsque Wamba accepte d'être roi sous la menace armée d'un duc (c. 2, p. 502); or, une telle posture est prêtée aux empereurs dans plusieurs panégyriques (en premier lieu celui de Trajan par Pline) mais aussi dans les *Res gestae* d'Ammien Marcellin, afin de souligner l'absence d'ambition personnelle et le refus de l'auto-cratie³⁰. Même chose à propos du conflit entre le souverain légitime et un usurpateur, qui apparaît dans certains panégyriques – ainsi la lutte entre Théodose et Maxime racontée par Pacatus – mais aussi dans l'historiographie – par exemple chez Orose.

²⁶ García Herrero 1998, 202 et 206. Il est en revanche difficile d'imaginer que l'ajout d'autres personnages dans l'*Historia* trahisse forcément une réécriture tardive: que les fidèles du roi (trois évêques et le duc Wandemirus) y apparaissent (à la différence du *Judicium*) n'est évidemment guère étonnant; quant aux Francs, ce ne sont pas forcément les «incursions étrangères» mentionnées par le concile de Tolède XVII (694) qui expliquent leur présence dans l'*Historia*.

²⁷ Teillet 1984, 599f – tandis que la note 108 précisait qu'il était davantage apparentée au genre de la *Vita*; Teillet 1986.

²⁸ Il est en effet copié au dixième siècle dans une section du codex d'Azagra BNE 10029 qui remonte à l'époque wisigothique: Vendrell Peñaranda 1979.

²⁹ Martínez Pizarro 2005, 114–153.

³⁰ Béranger 1948.

Par ailleurs, les différences stylistiques entre ces deux genres littéraires sont rédhibitoires pour tout rapprochement: l'*Historia* est écrite en prose à la troisième personne, tandis que le panégyrique impérial est rédigé en vers à la deuxième personne. La structure générale de l'œuvre n'est pas non plus spécifiquement celle du panégyrique. Sa préface (c. 1) est bien éloignée de l'exorde des éloges. En effet, alors que ce dernier est adressé au dédicataire et explique les circonstances de rédaction de l'œuvre pour capter l'attention (par ex. celui de Claudien pour le 4^e consulat d'Honorius, 397–400), la préface de l'*Histoire* justifie la rédaction de l'œuvre par sa dimension didactique: enseigner aux jeunes les vertus grâce aux exemples du passé³¹.

«Le récit des triomphes a coutume de sauvegarder la vertu et d'élever les âmes des jeunes vers l'étendard de la vertu, dans la mesure où l'on aura publié la gloire du passé. En effet, dans son empressement même, le caractère de l'homme possède une certaine disposition intérieure à la paresse, et de là vient qu'on le trouve bien moins zélé pour les vertus qu'enclin aux vices. Et s'il ne reste pas instruit par l'encouragement du joug des utiles exemples, il demeure froid et s'engourdit. A ce sujet, et pour que la relation des choses passées puisse soigner les esprits orgueilleux, nous présentons en notre temps ce haut fait, par lequel nous espérons exciter à la vertu les siècles à venir.»

De même, la conclusion – qui ne constitue qu'une partie du c. 30³² – n'est pas une péroraison appelant de ses vœux la prospérité sur le souverain et l'auteur de l'éloge; bien au contraire, elle reprend le thème de l'utilité des leçons de l'histoire et confirme la dimension didactique de l'œuvre:

«Que, dans les siècles futurs, ces choses soient transmises aux bons pour [leur] vœu, aux mauvais pour [leur] exemple, aux fidèles pour [leur] joie, aux infidèles pour [leur] tourment, de sorte que chacune des deux parties s'examine par leur lecture: que celle qui s'avance dans les droits chemins échappe au malheur de l'erreur, et que celle qui est déjà tombée se reconnaisse toujours ici dans l'interdiction de ces choses.»

Enfin, sur le fond, cette *Historia*, qui couvre un épisode du règne de Wamba, ne ressemble en rien à l'éloge, à ce discours d'apparat où l'auteur flatte l'empereur en retraçant sa vie à l'occasion de l'anniversaire d'un avènement, d'une victoire, afin de défendre sa légitimité et sa politique³³. Ici, la description de la révolte et de sa répression fourmille de mille détails chronologiques et géographiques, qui renforcent le caractère historique du récit. Cette *Historia* est bien présentée de manière

³¹ Collins 1992, 12–13 rapproche cette préface des *Institutionum Disciplinae*, Pascal (éd.) 1957. Selon Riché 1971, ce manuel d'éducation recommande aux nobles wisigothiques du septième siècle l'étude des *communes litteras* et des arts libéraux (augmentés de la médecine, du droit et de la philosophie), la pratique du sport, l'apprentissage de la poésie des ancêtres et l'acquisition des vertus de prudence, justice, force et tempérance.

³² La chapitration actuelle semble d'ailleurs récente: elle est par exemple inconnue du manuscrit Biblioteca Nacional de España 1346.

³³ Pernot 1993; Danvoye 2005.

classique comme un discours non engagé et dénué de l'usage de preuves, comme un récit *ad narrandum* et non *ad probandum*, qui ne recherche que la vérité, en respectant les «lois de la vérité»: «ne rien oser dire de faux», «dire tout ce qui est vrai» (Cicéron, *De Oratore* II, 62)³⁴.

Ce caractère historique est fortement affirmé par le double *incipit*. Mais s'agit-il à proprement parler d'une histoire de Wamba? Dans sa *vita Juliani*, Félix parle significativement d'un «livre d'histoire sur ce haut fait qui se déroula en Gaule à l'époque du prince Wamba» – *Librum historiae de eo quod Wambae principis tempore Galliis extitit gestum*. D'ailleurs, son second titre présente cette *historia* comme celle de Wamba, de son «expédition» et de sa «victoire» contre la «Gaule» révoltée, tandis que le premier *incipit* précise qu'il s'agit d'un «livre de l'histoire de la Gaule». En revanche, l'*explicit* (présent dans la plupart des manuscrits) en fait l'«histoire de Paul»: *Finit de Paulo storia*. Bref, il s'agit d'une histoire consacrée à un épisode historique de la Gaule et organisée autour de deux personnages principaux: Wamba, qui le commence, et Paul, qui le conclut.

2.2 Un modèle historiographique antérieur?

L'historiographie antérieure semble peu présente dans ce récit. Jocelyn M. Hillgarth et Roger Collins y avaient vu une nette influence de Salluste³⁵, dont la préface à la *Guerre à Jugurtha*³⁶ et la harangue dans la *Conjuration de Catilina* serviraient de modèle à Julien. Joaquín Martínez Pizarro a même insisté sur l'importance du modèle sallustéen dans l'organisation générale du récit³⁷. De fait, l'*Historia Wambae* renoue bien avec le genre de la monographie historique, consacrée à un épisode particulier de l'histoire. En outre, par sa valorisation du passé et sa dimension morale, la préface rappelle (en beaucoup plus court) celle de la *Guerre de Jugurtha*, où la rédaction de l'œuvre est justifiée par le rappel des événements passés, incitant à la vertu, pour l'utilité de la République et à rebours des mœurs politiques dépravées du moment (c. I-IV)³⁸.

En revanche, la préface de Julien possède, nous l'avons vu, une dimension didactique très originale que nous retrouvons dans la conclusion – par ailleurs absente de nombreux récits historiques, qu'ils soient monographiques (*Guerre de Jugurtha*, *Conjuration de Catilina*) ou universels (*Histoires* de Grégoire de Tours). En outre, la structuration même de l'*Historia* est à bien des égards différente de celle des récits de Salluste – ce que reconnaît d'ailleurs Joaquín Martínez Pizarro –; les pré-

³⁴ Zangara 2007, 143 et suiv. Selon Quintilien, l'histoire doit «rappeler les faits à la mémoire de la postérité et conquérir la renommée de l'écrivain» (Quintilien, *Institution oratoire*, X, 1, 31, Cousin (éd.), 1979, 78–79).

³⁵ Hillgarth 1970, 299.

³⁶ Collins 1992, 12–13.

³⁷ Martínez Pizarro 2005, 91–92.

³⁸ Ernout/Hellegouarc'h 1994, 130–134.

faces et les harangues étaient suffisamment répandues dans la littérature latine pour qu'elles fussent adoptées par Julien. Enfin, l'unique rapprochement textuel signalé par W. Levison³⁹ est-il bien un intertexte, à savoir une citation, un plagiat ou une allusion⁴⁰ de Salluste? En fait, les deux descriptions de champ de bataille – qui ont tout au plus deux mots en commun – ne permettent en aucun cas de rapprocher les deux œuvres, tant ce tableau est classique dans la littérature latine (ainsi que l'a justement souligné Joaquín Martínez Pizarro⁴¹): *minaci quodam vultu et ferocitate quadam immani* (*Historia Wambae*, c. 19, p. 517) et *Catalina vero longe a suis inter hostium cadavera repertus est, paululum etiam spirans ferociamque animi, quam habuerat vivos, in vultu retinens* (*Conjuration de Catilina*, 61, 4).

Suzanne Teillet considérerait aussi cette *Historia* comme une «réplique chrétienne des monographies bibliques», qui «complète l'*Historia Gothorum*, à la manière dont les monographies bibliques complètent les *Chroniques* scripturaires»⁴². Pourtant, rien ne prouve, ni dans l'œuvre elle-même, ni dans son objectif initial, ni dans la tradition manuscrite, un tel lien entre les deux histoires. D'ailleurs, un seul rapprochement textuel a été fait par W. Levison: *nox tandem finem proelio dedit* (c. 15, p. 514) = *nisi nox proelio finem dedisset* (*Historia Gothorum*, c. 3)⁴³. En fait, ce n'est qu'à partir du IX^e s. (*Chronique d'Alphonse III*, puis *Historia Silense*) que l'*Histoire du roi Wamba* fut utilisée pour pallier la lacune historiographique de l'époque wisigothique qui s'ouvre à la fin de l'*Historia Gothorum* (624) et de la *Chronique* (626) d'Isidore⁴⁴.

Jocelyn M. Hillgarth invoqua une dernier modèle: plusieurs passages, inspirés des *Histoires* d'Orose, feraient de Wamba un «nouveau Cyrus» et un «nouveau César»⁴⁵. En fait, le seul emprunt incontestable est une citation annoncée par une insérende⁴⁶: «[Paul] souille la charité promise au prince religieux, il oublie ses devoirs envers la patrie et, comme le dit quelqu'un, 'il s'empare en secret de la tyrannie, rapidement mûrie, et prend les armes au grand jour'. Il fait tout cela selon un plan secret, de sorte qu'on peut le 'voir' ambitionnant la royauté 'avant de le savoir'» (c. 7, p. 506)⁴⁷. Cependant, le caractère volontairement anonyme de la citation limitait

³⁹ Levison 1910, 517, n. 3.

⁴⁰ Genette 1982.

⁴¹ Martínez Pizarro 2005, 90.

⁴² Teillet 1984, 602 et n. 128.

⁴³ Rodríguez Alonso 1975, 176.

⁴⁴ *Chronique d'Alphonse III*, Moralejo et al. (éd.) 1985, 114–115; *Historia Silense*, Pérez de Urbel/González y Ruiz-Zorilla (ed.) 1959, 117.

⁴⁵ Hillgarth 1992, 166–167: «*Wamba is seen as a new Cyrus and a new Caesar, triumphing for the second time over a deservedly prostrate Gaul*».

⁴⁶ «Il n'y a citation proprement dite, littérale ou non, que lorsque l'emprunt est annoncé, présenté par une insérende» (Madec 1982, 362).

⁴⁷ *Promissam religiosi principis maculat caritatem, praestationis oblibiscitur patriae et, ut quidam ait, tyrannidem celeriter maturatam secrete invadit et publice armat. Agit haec arcano quodam consilio, ut affectatum fastigium regni ante queat videri quam sciri (...)* = *Nam tyrannidem nemo nisi celeriter*

considérablement les possibilités de rapprochement entre les deux situations – en l'occurrence avec la révolte de Constantin III, usurpateur proclamé Auguste en 407. Sans négliger totalement cette piste, il faut donc peut-être plutôt voir dans cette citation un choix purement littéraire, qui permettait à Julien d'invoquer la caution d'une autorité. Il utilise d'ailleurs à une autre occasion un tel procédé, lorsqu'il cite «un certain sage» – impossible à identifier – afin de justifier la rapide répression de Wamba: *Nam, ut quidam sapiens ait, «ira praesens valet, dilata languescit»* (c. 9, p. 509).

En outre, le rapprochement entre Paul – confiant le commandement militaire au duc Wittimirus – et Astyage, roi des Mèdes – confiant le haut-commandement à Harpale, qui le trahit pour Cyrus (II), son petit-fils, bientôt vainqueur – me semble totalement gratuit. En effet, il me paraît impossible de prouver une reprise consciente et voulue par Julien de l'expression *summam proelii committere* (*summamque proelii Wittimiro duci suo commisit*) (c. 12, p. 512) à Orose, qui utilise par ailleurs une expression légèrement différente: *hujus ergo facti immemor, ipsi Harpalo summam belli committit, qui acceptum exercitum statim Cyro per prodicionem tradit* (*Histoires*, I, 19, 8; t. I, p. 70). Des expressions semblables se retrouvent d'ailleurs chez bien d'autres auteurs, par ex. chez Suétone (*Vies des douze Césars*, XII, 6: *cui belli summam commiserat*).

De même, un intertexte repéré par W. Levison, qui relève du plagiat, ne peut avoir pour objectif de renvoyer explicitement à l'œuvre d'Orose (nous indiquons en caractères plus petits les passages repris à *Histoires* VI, 12, 1, t. II, p. 199):

Exhaustis dehinc princeps Gallis atque edomitis, securus directo ad Hispaniam itinere commeavit, nullos post se Gallorum motus formidans, nullas etiam Francorum pertimescens insidias, certo sciens neminem esse, qui aut de suis pugnans aut de externis gentibus patraret insidias (c. 29, p. 524).

D'autres expressions, très courantes, ne dépendent pas forcément d'Orose – mis à part peut-être le passage *secundis potitus successibus* (c. 29, p. 525), qui pourrait témoigner d'une réminiscence (*secundis successibus*, *Histoires* II, 14, 12). En effet, l'on ne voit pas en quoi le terme de *rubigo* (*quidquid rubiginis seu nequitiarum contraxerat*, c. 28, p. 524) serait forcément repris à Orose (*detrita regii fastus robigine*, *Histoires* VII, 25, 19). Quant à la formule *non excidat a memoria futurorum* (c. 29, p. 525), elle est suffisamment attestée dans la littérature latine pour ne pas dépendre automatiquement du disciple d'Augustin (*excidisse memoriae*, *Histoires* I, 8, 13). Et le passage concernant la capture des deux rebelles Ranosinde et Hildegisus – *devinctis post tergum manibus* (c. 11, p. 512) –, pourrait tout aussi bien être repris à Orose (*qui nudato corpore manibusque post tergum revinctis ante portas Numantinorum expositus*: *Histoires* V, 4, 21), à Virgile (*Ecce, manus juvenem intererea post terga revinctum*:

maturatam secrete invadit et publice armat, cujus summa est assumpto diademate ac purpura videri antequam sciri (Orose, *Histoires*, VII, 40, 6, t. III, 119).

Enéide II, 57), à Venance Fortunat (*vinctis post tergum manibus: Mart. I, 79*)⁴⁸ et à Suétone (*Vies des douze Césars*, IX, 17: *donec religatis post terga manibus*). Dans ces conditions, comment suivre Leandro Navarra et y voir un parallélisme voulu par Julien avec le traître Sinon – qui convainc les Troyens d’accepter le cheval offert par les Grecs (Virgile) – ou avec Mancinus – livré à Numance pour avoir conclu un traité défavorable à Rome avec cette ville (Orose)⁴⁹?

Quant aux autres identifications de sources littéraires effectuées par W. Levison, elles demeurent à mon sens totalement gratuites, y compris pour les expressions d’*incentor seditionis* (c. 9) et d’*incentivum belli* (c. 17, p. 516) – qui sont selon lui des réminiscences du Pseudo-Hegesippus (*Histoires* V, 17, 15, p. 333 et II, 10, 29, p. 158). Les autres rapprochements avec le Pseudo-Hegesippus et Tite-Live ne reposent que sur peu de mots en commun: *Repletur itaque civitas, permixto funere mortium, cadaveribus humanorum* (c. 19, p. 517) = *regio omnis repleta erat cadaveribus humanis* (Pseudo-Hegesippus, *Histoires* IV, 15, 18, p. 264); *sequenti die kalendarum septembrium civitatis ipsius inruptio facta est* (c. 26, p. 521) = *Jotapatae quoque quadragesimo et octavo die facta inruptio* (Pseudo-Hegesippus, *Histoires* III, 15, 1–2, p. 209); *Utpote tyranno aditum illi civitatis intercludere nisus est* (c. 7, p. 506) = *ut aditum ea parte intercluderet Romanis* (Tite-Live, *Histoire* XXII, 22, 10); *sub legato armatorum praesidio* (c. 7, p. 506) = *praesidio armatorum* (Tite-Live, *Histoire* XXIX, 32, 2); *Unde ab hora fere quinta diei usque ad horam ipsius diei octavam acriter ab utrisque pugnatum est* (c. 12, p. 512) = *pugnatum est et acriter et diu* (Tite-Live, *Histoire* XXIV, 15, 3). Enfin, l’expression *gladii modo mucrone* (c. 2, p. 502) n’est pas davantage reprise à l’*Altercatio Ecclesiae et synagogae* (527–8)⁵⁰ qu’à Suétone (*Vies des douze Césars*, IX, 17: *mento mucrone gladii subrecto*). Bref, les rapprochements historiographiques effectués jusqu’à présent sur la base de l’édition de W. Levison doivent être repoussés dans la plupart des cas – mis à part les deux citations et un plagiat d’Orose. Or, cette volonté de réaliser une œuvre originale, monographique et peu influencée par l’historiographie antérieure, s’accompagne de choix stylistiques originaux.

3. Une prose rythmique

L’influence de la poésie dans la prose n’est pas nouvelle à l’époque, tant l’historiographie latine s’est depuis longtemps rapprochée de l’épopée en intégrant des procédés et des citations poétiques. Pourtant, la «présence virgilienne»⁵¹, si nette dans l’historiographie romaine depuis Quinte-Curce, semble très limitée dans

⁴⁸ Madoz 1952, 411.

⁴⁹ Navarra 1995, 395. Son article de 1998 n’apporte guère sur l’*Historia Wambae*.

⁵⁰ Segui/Hillgarth 1955, 56.

⁵¹ Strati 1986, 50. Figurent dans la grammaire de Julien près de deux cents cinquante citations de Virgile, souvent transmises par l’intermédiaire d’autres œuvres, notamment du grammairien Donat.

l'œuvre de Julien; elle se limite à un plagiat tiré de l'*Enéide* (sans l'allusion à Tithon): *Iam soli croceum liquerat Aurora cubile* (c. 16, p. 515) = *Et iam prima nouo spargebat lumine terras / Tithoni croceum linquens Aurora cubile* (IV, 584–585)⁵². En fait, l'influence de la poésie se manifeste chez Julien par d'autres biais.

3.1 La préface et la conclusion: une élégance poétique

Le style de Julien, qui reprend des procédés rhétoriques et poétiques tardo-antiques particulièrement chers à Isidore (*Synonyma*)⁵³, est ainsi caractérisé dans la préface par des répétitions de mots (en italique) et des rimes libres (soulignées):

Solet *virtutis* esse praesidio triumphorum relata narratio animosque juvenum ad virtutis adtol-
lere signum, quidquid gloriae de praeteritis fuerit praedicatum. Habet enim ipsa humani moris
instantia pigrum quendam internae virtutis affectum, et inde est, quod non tam citior ad
virtutes quam ad vitia proclivior reperitur. Quae nisi jugi exemplorum utilium provocatione
instructa perstiterit, frigida remanet et torpescit. Hac de re, ut fastidiosis mentibus mederi possit
relatio praeteritae rei, nostris temporibus gestum inducimur, per quod ad virtutem subsequiva
saecula provocemus.

Le vocabulaire, riche, n'hésite pas à user de la synonymie (*perstare*, *remanere*) et de la métaphore (*jugi exemplorum utilium provocatione*). Il est très rhétorique (*adfectus*) et est fréquemment à l'interface des champs sémantiques païen et chrétien (*praedicare*); même le terme de *provocatio*, a priori classique, est compris dans son sens biblique d'«encouragement» (Hb 10, 24). Julien sait parfaitement jouer de cette diversité sémantique lorsque, par exemple, il utilise à plusieurs occasions le terme de *virtus* avec des sens différents – comparer la *virtus* interne inclinée à la paresse et les «vertus» opposées aux «vices». Les constructions sont assez recherchées, avec par exemple l'utilisation du relatif *quidquid* au nominatif pour établir une relation. Remarquons la curieuse construction sous forme de litote (et difficile à traduire) qui associe *non tam* et *quam* à un comparatif (*citior*, *proclivior*). Les balancements sont

⁵² Les autres possibilités sont: *Et iam prima novo spargebat lumine terras / Tithoni croceum linquens Aurora cubile* (*Enéide* IX 459–460); ou *aut ubi sub lucem densa inter nubila sese / diversi rumpent radii aut ubi pallida surget / Tithoni croceum linquens Aurora cubile* (*Géorgiques* I, 445–447). Les autres rapprochements proposés par Roberta Strati me paraissent totalement gratuits: *compita viarum plena cadavere, reliquum terrae concretum sanguine erat* (c. 19, 517) = *squalentem barbam et concretos sanguine crinis / volneraque illa gerens, quae circum plurima muros / accepit patrios* (*Enéide* II, 277–279); *Duros (...) se (...) pertulisse labores* = *Quam uellent aethere in alto nunc et pauperiem et duos perferre labores !* (*Enéide* VI, 436–437). De même pour certaines expressions, qui seraient plus ou moins inspirées de Virgile: *terra alitrix* (c. 5; aussi chez Cicéron), *degeneres animi*; *lectum numerum bellatorum* (c. 12), *praeupta petrarum* (c. 14), *domorum abdita* (c. 19, aussi chez Tacite), *vivere donabo* (c. 25).

⁵³ Elfassi 2005.

fréquents, avec par exemple l'antithèse entre *nostris temporibus* et *subsequiva saecula*.

La conclusion se distingue aussi par ses procédés poétiques (rimes, répétitions), son vocabulaire recherché (et très classique: *prolapsio*, *proscriptio*) et le parallélisme obtenu par le rythme binaire du passage *et quae...effugiat, et quae...recognoscat*:

Sint ergo haec insequuturis reposita saeculis probis ad votum, improbis ad exemplum, fidelibus ad gaudium, infidis ad tormentum, ut utraque pars, in contuitu quodam sese lectionis hujus inspiciens, *et quae rectis semitis graditur, prolapsionis casus effugiat, et quae jam cecidit, in horum se hic semper proscriptionibus recognoscat*.

3.2 Des clausules accentuelles

En outre, l'évêque de Tolède utilise dans son récit des clausules accentuelles – avant les points et les points-virgules de l'édition de W. Levison (sauf quand, rarement, le point-virgule était manifestement considéré comme une ponctuation faible)⁵⁴. Ces clausules sont celles du *cursus planus* (~ ~ ~ ~ | ~ ~ ~), du *cursus tardus* (~ ~ ~ ~ | ~ ~ ~ ~) et du *cursus velox 1* (~ ~ ~ ~ | ~ ~ ~ ~)⁵⁵ – avec lesquelles nous avons confondu celles, à vrai dire rares, du *cursus velox 2* (~ ~ ~ ~ | ~ ~ ~ ~)⁵⁶. A l'instar de Steven M. Oberhelman et Ralph G. Hall, nous avons pris en compte les formes enclitiques, proclitiques et hétérotomes (où les coupes de mots ne tombent pas à l'endroit ordinaire)⁵⁷. Or, le nombre de fins de phrases dépourvues de ces trois clausules est très modeste: 2, soit 0,71 % – à savoir: *sumus scelere* (c. 21, p. 519) et *veniam non praestitisset* (c. 22, p. 519). Les clausules accentuelles – sans compter les deux clausules dispondaiques (~ ~ ~ ~ | ~ ~ ~ ~) – sont au nombre de 275, soit 98,56 %⁵⁸, réparties à parts globalement égales entre les trois *cursus* comme fréquemment dans la prose rythmique.

Clausules rythmiques de l'*Historia Wambae* en position finale (avant les points et les points-virgules)

Chapitres	<i>Cursus planus</i>	<i>Cursus tardus</i>	<i>Cursus velox</i>	<i>Cursus dispondaique</i>	Absence de clausules	Totaux
1			4			4
2	2	2	2			6
3		4	1			5

⁵⁴ Naturellement, nous n'avons pas retenu dans notre calcul les citations ou les plagiats d'Orose, de Virgile et de la Bible.

⁵⁵ ~ symbolise la syllabe accentuée, ~ la syllabe atone.

⁵⁶ Il y en a quatre en tout (c. 14, 18, 19, 26).

⁵⁷ Oberhelman/Hall 1984. Voir aussi le manuel de Bourgain 2005, 404.

⁵⁸ Notre résultat diffère donc sensiblement de celui de Cupiccia 2001, 70, qui évalue le pourcentage de ces trois *cursus* à 89 %.

Chapitres	<i>Cursus planus</i>	<i>Cursus tardus</i>	<i>Cursus velox</i>	<i>Cursus</i> dispondäi- que	Absence de clau- sules	Totaux
4		4				4
5	2	1	1			4
6	2	1	4			7
7	5	3	3			11
8	3	2	4			9
9	7	5	8			20
10	4	3	8			15
11	5	6	1			12
12	6	5	4			15
13	2	8	3			13
14	8	5	5			18
15	4	1	2			7
16	9	2	4			15
17	1	2	2	1		6
18	2	2	2			6
19	2	2	7			11
20	3	5	3	1		12
21	4	3	6		1	14
22	3	3	1		1	8
23		4	3			7
24		2	3			5
25	4	3	5			12
26	2	3	2			7
27	3	2	7			12
28	1	2	1			4
29		4	1			5
30	1	1	3			5
Totaux	85	90	100	2	2	279

Cette étude nous a conduit à améliorer en quelques points l'édition de l'*Histoire*, puisque nous avons établi d'une manière différente le texte de trois fins de phrases; en choisissant pour chacune d'entre elles une autre leçon que celle de W. Levison, nous pouvons ainsi identifier trois clausules rythmiques supplémentaires:

- On préférera ainsi à *in praedam cessit* (c. 11, p. 511) la version du manuscrit RAH 9/4922 (treizième siècle) *in praedam concessit*, qui est un *cursus planus*;
- au lieu de *Spectabile quiddam oculis erat, quomodo de tam sublimi, licet praerepti ordinis culmine, in hac subita humiliatione et plena jam contumelia venisset* (c. 25, p. 521), on suivra plutôt la leçon du manuscrit RAH 9/4922 *Spectabilis quidem oculis erat, quomodo de tam sublimi, licet praerepti ordinis culmine, in tam subitam humiliationem et plebeiam contumeliam devenisset*, qui permet de restituer un *cursus velox*.
- l'on substituera à *solatii superventuri* (c. 14, p. 514) la lecture de Lucas de Tuy *solatii perventuri* et son *cursus velox* (à moins qu'il ne s'agisse d'une correction de Lucas);

- De même, certaines absences de clausules disparaissent à condition de proposer une autre ponctuation que celle de W. Levison:
- Il faut ainsi remplacer par une virgule le point derrière *timeatis*: *Hic, hic principem, hic totum ejus exercitum credite nunc adesse: nihil de reliquo est quod timeatis, famosa siquidem virtus eorum ante fuit et suis in defensionem et aliis gentibus in terrorem* (c. 16, p. 515);
- une ponctuation plus faible que celle du point sera privilégiée au profit des deux points dans la phrase: *Festinato tandem profectionis itinere, pervenit princeps ad urbem cum terribilis pompae et exercituum admiratione: erant enim ibi bellorum signa terrentia* (c. 23);
- La ponctuation forte suivant *provocatus studio* et *ultionis exerceret* sera remplacée par une virgule dans les deux phrases: *Haec dicens insultabat illi, non tam conviciandi voto quam amaritudinis provocatus studio, sed cum ab illo blandis hortaretur sermonibus, ut dolori ejus parceret...* (c. 20, p. 518); *Cui venerabilis vir diutine insistebat, ut, quorum sibi vitam donasset, nullam in his jacturam ultionis exerceret, sed princeps mox percito furore inclementior redditus...* (c. 22, p. 519).

A ce sujet, une rapide étude de quatre chapitres nous prouve que la proportion des trois formes de *cursus* aux pauses intermédiaires (avant les virgules) est plus modeste (68,85 %), même si elle dépasse les 60 % requis par Mathieu Nicolau et Steven M. Oberhelman pour permettre de parler de prose rythmique⁵⁹:

Clausules rythmiques de l'*Historia Wambae* avant les virgules

Chapitres	<i>Cursus planus</i>	<i>Cursus tardus</i>	<i>Cursus velox</i>	Absence de clausules rythmiques	Totaux
1	2	2	0	1	5
2	6	1	5	7	19
3	3	4	3	5	15
30	2	8	6	6	22
Totaux	13	15	14	19	61

3.3 Une prose métrique?

Par ailleurs, cette prose est très clairement amétrique, bien que Julien eût pour *praeceptor* Eugène II de Tolède (646–657), auteur d'une centaine de poèmes métriques⁶⁰, et qu'il soit l'auteur d'une lettre à Modoenus témoignant de sa parfaite maîtrise du mètre. En effet, l'analyse des huit premiers chapitres prouve l'extrême pulvérisation des types de mètres dans les fins de phrases⁶¹:

⁵⁹ Nicolau 1930, 123–131. A partir de trois textes non rythmiques (Cicéron, Calvin et Descartes), Oberhelman 1984 trouve des pourcentages qui oscillent entre 56,1 % et 57,9 %.

⁶⁰ Collins 1992, 8–9.

⁶¹ U désigne une syllabe courte, – une syllabe longue, X une syllabe *anceps* ou indifférenciée.

Chapitre	proparoxyton+ditrochée (– U – X)	Dispondée (– – – X)	Spondée+iambe (– – U X)	Double iambe (U – U X)	lambe+spondée (U – – X)
1	2	1			
2		2	3		
3			1	2	
4			3		
5					2
6	1	2	1	1	1
7	2	2	2	2	
8	2	3	2		
	7	10	12	5	3

Chapitre	Dactyle+spondée (clausule héroïque) (– U U – X)	Trochée+iambe (– U U X)	crétique+spondée (– U – – X)	Autres	Totaux
1	1				4
2			1		6
3		1	1		5
4		1			4
5		1	1		4
6					6
7			1	3	12
8	1		1		9
	2	3	5	3	50

Le constat le plus étonnant concerne les trois clausules les plus célèbres du troisième siècle⁶², qui totalisent à peu près de 25 % dans un texte amétrique⁶³: deux d'entre elles, le dicrétique (coupé 2+4) et le crétique-trochée (coupé 2+3), sont totalement absentes, tandis que le proparoxyton-ditrochée ne rassemble que 7 cas (14 %); à l'inverse, les pourcentages respectifs de l'*Ad Donatum* de Cyprien de Carthage – clairement métrique – sont de 16,23 %, 35,71 % et 21,42 %⁶⁴. Du même coup, des mètres tout à fait inhabituels en position terminale (spondée-iambe, double iambe, iambe-spondée, trochée-iambe) totalisent 46 % (23). Quant à certaines clausules auparavant très prisées dans la métrique classique (dispondée, clausule héroïque, crétique-spondée), elles ont une fréquence de 34 % (17), qui se rapproche de celle de

⁶² Bourgain 2005, 403.

⁶³ Hagendahl 1937, 22.

⁶⁴ Molager 1981.

la prose amétrique – comparons simplement les 20 % totalisés pour le dispondée dans l'*Historia* et les 23,7 % atteints dans la prose amétrique⁶⁵.

3.4 Les clausules, une originalité?

Ecrire cette histoire en prose rythmique constituait-il alors un choix original de Julien? L'on sait que l'historiographie était depuis longtemps influencée à Rome par certains procédés poétiques, à l'instar de celui des clausules métriques⁶⁶. A partir du troisième siècle, la prose usa de plus en plus fréquemment de clausules rythmiques. Cette évolution était naturellement le fruit d'une adaptation aux nouvelles conditions linguistiques, caractérisées par le déclin du système quantitatif et de son accentuation musicale.

Cette prose rythmique devint alors très fréquente dans la littérature épistolaire et épидictique, dans les prières, dans l'historiographie et les traités doctrinaux, où le pourcentage de clausules fut d'environ 80 %⁶⁷: ainsi Arnobe et son traité *Contre les Gentils* (88, 5 %) ⁶⁸, les lettres de Jérôme (70,4 %) et la *Cité de Dieu* d'Augustin (78,6 %); seuls atteignent des pourcentages supérieurs les écrits de Symmaque (*Orationes* 91 %, *Epistulae* 90,4 %, *Relationes* 91,3 %) et les *Res Gestae* d'Ammien Marcellin (96,4 %, avec une nette prédominance du *planus* et du *velox*)⁶⁹. En revanche, le *cursus* est absent de l'*Histoire Auguste*, des sermons d'Augustin et du *De viris illustribus* de Jérôme – de même que Cicéron omettait d'user de clausules métriques dans certaines de ses lettres (à la différence de ses œuvres rhétoriques et philosophiques).

Qu'en fut-il durant le très haut Moyen Age? Si l'usage du *cursus* y perdure⁷⁰, notamment chez Cassiodore (88,6 %) ⁷¹ et Grégoire le Grand⁷², la chose est moins évidente chez Grégoire de Tours, qui affirme écrire ses *Histoires* dans une «langue négligée» (*incultu effatu*): il y pratique dans ses deux premières préfaces le *cursus* non pas métrique⁷³ mais accentuel (83,87 % des clausules), avant vraisemblablement

⁶⁵ Pour la prose amétrique, nous reprenons les calculs de Molager 1981, 228, réalisés à partir des chiffres de De Groot 1926. Cupiccia, 44–45, considère néanmoins que Julien accorde un intérêt pour les clausules quantitatives, même si son *cursus* n'est pas *mixtus*.

⁶⁶ Foucher 2000, 342f.

⁶⁷ Sauf indication contraire, les pourcentages suivants sont tirés du tableau d'Oberhelman/Hall 1984, 122–126.

⁶⁸ Hagendahl 1937, 25. Il s'agit d'une prose tout à la fois métrique et rythmique.

⁶⁹ Oberhelman 1987. Chez Ammien, le pourcentage de clausules internes est aussi très élevé: 95,6 %.

⁷⁰ Di Capua 1930.

⁷¹ Hagendahl 1937, 79–88.

⁷² Brazzel 1939.

⁷³ Contra: Jungblut, 1977. Sa proposition de considérer la prose de Grégoire comme métrique ne semble pas avoir eu d'écho. Sans vouloir reprendre l'ensemble de son analyse, remarquons simplement que, parmi les 19 types de clausules métriques, les plus célèbres à la fin de l'Antiquité totalisent un pourcentage de 39,9 % (7,3 % pour le dicrétique, 13,9 % pour le crétique-trochée et

d'y renoncer dans la suite de son œuvre, puisque les clausules y totalisent seulement 47,62 % des fins de phrases dans les cinq premiers chapitres du livre I⁷⁴:

	<i>Cursus planus</i>	<i>Cursus tardus</i>	<i>Cursus velox</i>	Absence de clausule	Totaux
Préface	3	1			4
Préface du livre I	9	7	6	5	27
Totaux	12	8	6	5	31

Chapitre	<i>Cursus planus</i>	<i>Cursus tardus</i>	<i>Cursus velox</i>	Absence de clausule	Totaux
1			1	3	4
2		1		1	2
3			1		1
4	3	1	1	2	7
5		1	1	5	7
Totaux	3	3	4	11	21

De même, l'usage des clausules accentuelles est bien attesté dans l'Espagne wisigothique, notamment chez Isidore, même si leur utilisation varie suivant ses œuvres: limité dans son *De natura rerum* (66 % avec les dispondaiques)⁷⁵, il s'élève dans les *Synonyma* à 68,7 % (73,6 % avec les dispondaiques)⁷⁶ et à 83 % dans l'*Historia Gothorum* (seconde version)⁷⁷. Enfin, durant la seconde moitié du VII^e s., l'usage des clausules se développe au sein de l'«école de Tolède», puisqu'elles concernent 75 % des fins de phrases du traité d'Ildephonse de Tolède sur *La Virginité perpétuelle de Marie* et 84 % de celles des opuscles de Julien *Apologeticum* et *De comprobatione sextae aetatis*⁷⁸.

18,7 % pour le ditrochée). Or, cette proportion, certes supérieure à celle des textes clairement amétriques (25 %), est aussi nettement inférieure à celle d'Arnobé ou de Cyprien dans son *Ad Donatum* (73,36 %).

⁷⁴ Krusch 1885.

⁷⁵ Cupiccia 2001, 78, arrive à 70 % (sans les dispondaiques).

⁷⁶ Elfassi 2005, 234. Il reprend les calculs de Peris Juan 1973, 317–423. Cupiccia 2001, 95, avance un pourcentage légèrement différent (70 %).

⁷⁷ Cupiccia 2001, 99. Ce résultat est confirmé par notre propre calcul dans le début de l'œuvre (depuis la *Laus Spanie* jusqu'à l'année 405 incluse, c. 14), puisque nous avons comptabilisé 31 clausules (sans compter les trois dispondaiques), soit 81,57 % (le total est de 38). Nous avons omis les plagiats d'Isidore; nous avons retenu les fins de phrases devant un point, un point virgule et un deux points, sauf quand manifestement il s'agissait d'une ponctuation faible (éd. Rodríguez Alonso 1975, 167–192).

⁷⁸ Cupiccia 2001, 62, 73 et 68.

Conclusion

Incontestablement, le choix fait par Julien de Tolède d'écrire cette *Historia* dans une prose rythmique où les trois *cursus* s'équilibraient, s'inscrivait dans une pratique stylistique apparue au troisième siècle sous l'influence des nouvelles conditions linguistiques puis largement répandue dans la littérature tardo-antique et alto-médiévale⁷⁹. Il témoignait aussi d'un refus de mélanger la prose et la poésie métrique, dont l'évêque de Tolède défendait la pureté face aux progrès de l'accentuation rythmique⁸⁰: «Que ton âge déjà grave – écrivait-il ainsi à Modoenus – (...) ou bien s'attache à une vigoureuse éloquence en prose, ou bien qu'il donne libre cours à des Camènes qui s'expriment en poésie métrique, et qu'il se garde absolument d'user des rythmes qui sont de tradition populaire (*quod plebegis est solitum*)»⁸¹. Plus généralement, l'usage (quasi)systématique des clausules, le plagiat de Virgile et le soin formel accordé à la préface et à la conclusion, s'inscrivaient dans une tradition historiographique depuis longtemps influencée par les procédés poétiques.

Ce récit rapportait un épisode de l'histoire de la Gaule organisé autour de l'affrontement entre Wamba et Paul. Aussi, cette œuvre ne relevait absolument pas du panégyrique, alors même que ce genre était encore pratiqué au siècle précédent en d'autres lieux sous la plume d'un Ennode de Pavie (en l'honneur du roi Théodoric) et d'un Venance Fortunat (pour le roi Caribert, pour divers évêques)⁸². Ce faisant, Julien illustre cette tradition du refus de l'éloge et de sa dimension mensongère partagée par Augustin⁸³ et Isidore (*Etymologies*, VI, 8, 7): *Panegyricum est licentiosum et lasciviosum genus dicendi in laudibus regum, in cujus compositione homines multis mendaciis adulantur*. Il ne s'agissait même pas d'un éloge historiographique comparable aux *Res gestae Juliani* d'Ammien Marcellin, qui romptait très clairement avec le panégyrique afin d'écrire un récit crédible, distribuant l'éloge et le blâme, et moralement édifiant: «Tout mon récit tiendra presque du sujet du panégyrique, sans agencement subtilement mensonger, mais en exposant sans y toucher la vérité des faits, étayée de preuves manifestes»⁸⁴.

En choisissant d'écrire bien après les événements, sous le règne d'Ervige ou d'Egica, Julien ne faisait pas non plus œuvre de journaliste. Il était ici pleinement historien, à ceci près que l'histoire qu'il rédigea, enracinée dans la description des événements, était engagée. Pour ce faire, il refusa l'histoire totale des entreprises

⁷⁹ Janson 1975, 35–79.

⁸⁰ Fontaine 1992, 8–11.

⁸¹ Trad. Fontaine 1992, 8. Ed. Hillgarth 1976, 259.

⁸² Éd. et trad. Reydellet 1994, par ex. lib. VI, n° II, t. II, 53–57 (Caribert). Sur ces panégyriques, voir en dernier lieu: Bühner-Thierry 2006 et Dumézil 2010.

⁸³ Mac Cormack 1976, 65–66. Jérôme loua ainsi un panégyrique de Théodose rédigé par Paulin de Nole dans lequel l'éloge était décerné non pas à l'empereur en tant que tel, mais en tant que serviteur du Christ.

⁸⁴ Trad. Mary 2001, 33, 44–45.

précédentes au profit de la micro-histoire, exposée en une courte monographie, qui renouait avec un genre naguère illustré par Salluste. Mais, simultanément, il renonça au style dépouillé des histoires de son temps (universelles et/ou de peuples) au profit d'une prose rythmique, d'une forme élégante et influencée par la poésie, qui désignait son public: celui des jeunes lettrés. Si la présence de clausules n'était pas à cette époque caractéristique d'un genre littéraire, leur usage (quasi)systématique dans l'*Historia* détonnait incontestablement et trahissait un choix intentionnel de Julien. Ecrire peu, mais bien: telle fut son ambition littéraire. Convaincre les jeunes nobles: tel était son but pédagogique. Dénoncer l'orgueil: tel fut son objectif moral. Valoriser le souverain légitime et stigmatiser la trahison: tel fut son dessein politique et religieux. Bref, Julien écrivit une histoire d'un genre nouveau, courte, élégante et didactique, où l'événementiel était intégralement placé au service de l'éducation des nobles à la fidélité au roi.

Bibliographie

Sources

- Cicéron, *De l'orateur*, Courbaud, Edmond (éd. et trad.) (1928), *Livre deuxième*, Paris (Collection des universités de France).
- Concilios visigóticos e hispano-romanos*, Vives, José (éd. et trad.) (1981), Barcelona-Madrid.
- Corippe, *Eloge de l'empereur Justin II*, Antès, Serge (éd. et trad.), (1981) Paris, (Collection des universités de France).
- Chroniques asturiennes = Crónicas asturianas*, Moralejo, José L. / Gil Fernández, Juan / Ruiz de la Peña Juan I. (éd., trad. et com.) (1985), Oviedo.
- Grégoire de Tours, *Histoires = Gregorii episcopi Turonensis historiarum libri X*, Krusch, Bruno (éd.) (1885) in: *MGH, Scriptores rerum merovingicarum*, I-1, Hannover.
- Hegesippus, *Historiae = Hegesippi qui dicitur historiae libri V*, Ussani, Vincente (éd.) (1932), vol. 1, Vienne (Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, 66-1).
- Institutionum disciplinae*: Paul, Pascal (éd.) (1957), «The *Institutionum disciplinae* of Isidore of Seville», in: *Traditio* 13, 425-431
- Isidore de Séville, *Isidori Hispalensis Chronica*, Martín, Jose Carlos (éd.) (2003), Turnhout (Corpus Christianorum, Series Latina, 112).
- Isidore de Séville, *Historia Gothorum = Las Historias de los Godos, Vandalos y Suevos de Isidoro de Sevilla*, Rodríguez Alonso, Cristóbal (éd. et trad.) (1975) León (Fuentes y Estudios de Historia Leonesa, 13).
- Isidore de Séville, *Étymologies = San Isidoro de Sevilla. Etimologías* [Lindsay W.M. (éd.) Oroz Reta, José, Marcos Casquero, Manuel A. (trad.) (1993²), 2 vol., Madrid, (Biblioteca de Autores Cristianos 433-434)
- Historia Silense* : Pérez de Urbel, Justo / González y Ruiz-Zorilla, Atilano (éd.) (1959), Madrid (Escuela de Estudios Medievales, Textos, 30).
- Julien de Tolède, *Historia Wambae regis auctore Juliano episcopo Toletano*, Levison Wilhelm (éd.) (1910) in: *MGH, Scriptores rerum merovingicarum*, Hannover-Leipzig, 486-526.
- Julien de Tolède, *Historia Wambae regis Gothorum Toletani expeditione* in: *Sancti Juliani Opera*, Hillgarth Jocelyn N. (ed.) (1976) (Corpus Christianorum, Series Latina, 115), 213-255. Díaz y Díaz, Pedro Rafael (trad.) (1990), Julian de Toledo: „Historia del rey Wamba: Traducción y

- notas“, *Florentia Iliberritana* 1, 89–114; Martínez Pizarro Joaquín (trad.) (2005), *The Story of Wamba. Julian of Toledo's Historia Wambae regis translated with an introduction and notes*, The Catholic University of America Press, 2005.
- Julien, *Epistola ad Modonem* : in: *Sancti Juliani Opera*, Hillgarth Jocelyn N. (ed.) (1976) (Corpus Christianorum, Series Latina, 115), 259–260.
- Laterculus regum Visigothorum* : Mommsen, Theodor (éd.) (1898), in: *MGH, Auctores Antiquissimi*, t. XIII: *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII*, 461–469.
- Liber Iudiciorum*, Zeumer, Karl (éd.) (1902), *MGH, Leges nationum Germanicarum*, t. I: *Leges Visigothorum*, Hannover, 33–456.
- Orose, *Histoires (contre les païens)*, Arnaud-Lindet, Marie-Pierre (éd. et trad.), (1990–91) 3 vol., Paris (Collection des universités de France).
- Quintilien, *Institution oratoire*: Cousin, Jean (éd. et trad.) (1979), t. 6: *Livres X et XI*, Paris (Collection des universités de France).
- Salluste, *La Guerre de Jugurtha*: Ernout, Alfred / Hellegouarc'h, Jean (éd. et trad.) (1994), Paris (Collection des universités de France).
- Suétone, *Vies des douze Césars* : Ailloud, Henri (éd. et trad.) (1957), t. III, Paris (Collection des universités de France).
- Venance Fortunat, *Poèmes* : Reydellet, Marc (éd. et trad.) (1994), *Poèmes*, 3 vol., Paris, 1994 (Collection des universités de France).
- Victor de Tunnuna, *Victoris Tunnunensis Chronicon cum reliquiis ex Consularibus Caesaraugustanis et Iohannis Biclarensis Chronicon*, Cardelle de Hartmann, Carmen (éd.) (2001), Turnhout (Corpus Christianorum, series latina 173 A), 57–83.

Travaux

- Béranger, Jean (1948), „Le refus du pouvoir: recherches sur l'aspect idéologique du principat“, in: *Museum Helveticum* 5, 178–196 (2^e éd. in: *Principatus. Etudes de notions et d'histoire politiques dans l'Antiquité gréco-romaine*, Genève, 1973, 165–190).
- Bourgain, Pascale (2005), avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, *Le Latin médiéval*, Turnhout (L'atelier du médiéviste, 10).
- Brazzel, Kathleen (1939), *The Clausulae in the Works of St. Gregory the Great*, Washington, D.C.
- Bührer-Thierry, Geneviève (2006), „Entre panégyrique antique et théologie de la lumière: l'éloge des évêques selon Venance Fortunat“, in: Constable, Giles / Michel Ruche (eds.), *Auctoritas: Mélanges offerts à Olivier Guillot*, Paris, 147–156.
- Collins, Roger (1992), „Julian of Toledo and the Education of Kings in Late Seventh-Century Spain“, in: *Law, Culture and Regionalism in Early Medieval Spain*, Aldershot, n° III, 1–22.
- Cupiccia, Matilde (1998), „Le statistiche sulle clausole della prosa. Problemi e proposte“, in: *Filologia Mediolatina*, 5, 1–35.
- Cupiccia, Matilde (2001), „Clausole quantitative e clausole ritmiche nella prosa latina della Spagna Visigotica“, in: *Filologia Mediolatina*, 8, 2001, 25–110.
- Danvoye, Stéphanie (2005), „Les techniques d'éloge dans les Panégyriques Gaulois“, in: *Res Antiquae* 2, p. 187–205.
- De Groot (Albert Willem), *La prose métrique des anciens*, Paris, 1926.
- Deswarte, Thomas (2008), „Le concile de Tolède VIII (653) et le code de Réceswinthe (654): limitation au pouvoir monarchique et suppression de la peine de mort dans l'Espagne wisigothique“, in: Deroussin, David / Garnier, Florent (éds.): *Compilations et codifications juridiques*, t. I: *De l'Antiquité à la période moderne*, Paris (Passé et présent du droit, 4), 153–184.

- Deswarte, Thomas (2010), „La trahison vaincue par la charité: Julien de Tolède et les rebelles“, in: Billoré, Maïté / Soria, Myriam (eds.), *La trahison au Moyen Age. De la monstruosité au crime politique (Ve-XVe siècle)*, Rennes, 353–368.
- Di Capua, Francesco, „Il ritmo prosaico e le scuole romane di retorica dal III al VI secolo d.C.“, in: *Atti del II Congresso Nazionale di Studi Romani*, Rome, 1930, 359–369.
- Dumézil, Bruno (2010), „‘Écrire pour le bien de tous’. Définition et éloge du bien commun dans les correspondances de l’époque mérovingienne“, in: *Revue Française d’Histoire des Idées Politiques*, 32–2, 231–243.
- Dumézil, Bruno (2011), „La peine de décalvation dans l’Espagne wisigothique“, in: Lançon, Bertrand / Delavaud-Roux, Marie-Hélène (éds.), *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le Sens du Poil*, Paris, 135–147.
- Elfassi, Jacques (2005), „Genèse et originalité du style synonymique dans les *Synonyma* d’Isidore de Séville“, in: *Revue des études latines* 83, 226–245.
- Fontaine, Jacques (1966), „Die westgotische lateinische Literatur. Probleme und Perspektiven“, in: *Antike und Abendland*, 12, 64–87.
- Fontaine, Jacques (1992), „Les trois voies des formes poétiques au VII^e siècle“, in: Fontaine, Jacques / Hillgarth, Jocelyn Nigel (éds.), *Le septième siècle : changements et continuités. Actes du Colloque bilatéral franco-britannique tenu au Warburg Institute les 8–9 juillet 1988 / The Seventh Century. Change and Continuity. Proceedings of a Joint French and British Colloquium held at the Warburg Institute 8–9 July 1988*, Londres, 1–24.
- Foucher, Antoine (2000), *Historia proxima poetis : l’influence de la poésie épique sur le style des historiens latins de Salluste à Ammien Marcellin*, Bruxelles.
- García Herrero, Gregorio (1998), „Sobre la autoria de la *Insultatio* y la fecha de composición de la *Historia Wambae* de Julian de Toledo“, in: Mendez Madariaga, Antonio / Montoro, Teresa / Sandoval, Dolores (éds.), *Los Visigodos y su mundo*, Madrid, 185–213.
- García López, Yolanda (1996), „Cronología de la ‘Historia Wambae’“, in: *Anuario de Estudios Medievales* 23, 121–139.
- García López, Yolanda (1996), *Estudios críticos de la «Lex Wisigothorum»*, Alcalá de Henares.
- Genette, Gérard (1982), *Palimpsestes. La Littérature au second degré*, Paris.
- Hagendahl, Harald (1937), *La prose métrique d’Arnobé: contributions à la connaissance de la prose littéraire de l’Empire*, Göteborg.
- Hillgarth, Jocelyn M. (1970), „Historiography in Visigothic Spain“, in: eds, *La storiografia altomedievale*, t. I, Spoleto (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull’Alto Medioevo, 17–1), 261–311.
- Hillgarth, Jocelyn M. (1971), „Las fuentes de San Julián de Toledo“, in: *Anales Toledanos* 3, 97–118.
- Hillgarth, Jocelyn M. (1992), „The *Historiae* of Orosius in the Early Middle Ages“, in: Holtz, Louis / Fredouille, Jean-Claude / Jullien, Marie-Hélène (éds.), *De Tertullien aux Mozarabes, Mélanges offerts à J. Fontaine*, t. II: *Antiquité tardive et christianisme ancien (VIe-IXe siècles)*, Paris, 157–170.
- Janson Tore (1975), *Prose Rhythm in Medieval Latin from the Ninth to the Thirteenth Century*, Stockholm.
- Jungblut, Jean-Baptiste (1977), „Recherches sur le ‘rythme oratoire’ dans les ‘Historiarum libri’“, in: eds, *Gregorio di Tours*, Todi (Convegni del Centro di studi sulla spiritualità medievale, XII), 325–364.
- Mac Cormack, Sabine (1976), „Latin Prose Panegyrics : Tradition and Discontinuity in the Later Roman empire“, in: *Revue des études augustiniennes* 22, 29–77.
- Madec, Goulven (1982), „Les embarras de la citation“, in: *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, 29, 361–372.

- Madoz, José (1952), „Fuentes teológico-literarias de San Julián de Toledo“, in: *Gregorianum* 32, 399–417.
- Martín, Jose Carlos / Cardelle de Hartmann, Carmen / Elfassi, Jacques (2010), *Sources latines de l'Espagne tardo-antique et médiévale (V^e-XIV^e siècles). Répertoire bibliographique*, Paris.
- Martín, José Carlos / Elfassi, Jacques (2008), „Iulianus Toletanus archiep. “, in: Chiesa, Paolo / Castaldi Lucia (eds.), *La trasmissione dei testi latini del Medioevo. Mediaeval Latin Texts and their Transmission, Te.Tra. 3*, Florence, 373–431.
- Mary, Lionel (2001), „‘Non falsitas arguta...’. Pourquoi l'historien Ammien Marcellin n'a pas écrit de panégyrique“, in: Mary, Lionel / Sot, Michel (eds.), *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen Age*, Paris, 2001, 31–45.
- Molager, Jean (1981), „La prose métrique de Cyprien. Ses rapports avec la prose rythmique et le ‘cursus’“, in: *Revue des Etudes Augustiniennes*, 27, 226–244.
- Montenegro Julia / del Castillo, Arcadio (2002), „Notas sobre unos textos referentes al período final del reino visigodo de Toledo“, *Jacobus*, 13–14, 21–35.
- Murphy, Francis X (1952), „Julian of Toledo and the fall of the wisigothic kingdom in Spain“, in: *Speculum* 27, 1–27.
- Navarra Leandro (1995), „Intertestualità classica e cristiana in Giuliano di Toledo“, in: *Augustinianum*, 35, 391–396.
- Navarra Leandro (1998), „Ispirazioni epicuree e convergenze liviane e sallustiane nell'opera di Giuliano di Toledo“, in: *Studi e materiali di storia delle religioni*, 64, 311–315.
- Nicolau, Mathieu G. (1930), *L'origine du ‘cursus’ rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin*, Paris (collection d'études latines, 5).
- Nougaret, Louis (1956), *Traité de métrique latine classique*, Paris.
- Oberhelman, Steven M. / Hall, Ralph G. (1984), „A New Statistical Analysis of Accentual Prose Rhythms in Imperial Latin Authors“, in: *Classical Philology* 79–2, 114–130.
- Oberhelman, Steven M. (1987), „The Provenance of the Style of Ammianus Marcellinus“, *Quaderni Urbinati di Cultura Classica, New Series*, 27–3, 79–89.
- Oberhelman, Steven M. (1988a), „The Cursus in Late Imperial Latin Prose: A Reconsideration of Methodology“, in: *Classical Philology* 83–2, 136–149.
- Oberhelman, Steven M. (1988b), „The History and Development of the *Cursus mixtus* in Latin Literature“, in: *The Classical Quarterly, New Series*, 38–1, 228–242.
- Peris Juan, A (1973), *Los Synonyma de Isidoro de Sevilla: estudio de su sintaxis y estilo*, Université de Valladolid.
- Pernot, Laurent (1993), *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, 2 vol., Paris.
- Riché, Pierre (1971), „L'éducation à l'époque wisigothique: les *institutiones disciplinae*“, in: *Anales Toledanos* 3, 171–180.
- Seguí, Gabriel / Hillgarth, Jocelyn N. (1955), *La «altercatio» y la basilica paleocristiana de Son Bou de Menorca*, Palma de Mallorca (ex. *Bolletí de la Societat Arqueològica Luliana* 31, 1954, 69–112).
- Strati, Roberta (1986), „Presenze virgiliane in Giuliano di Toledo“, in: *Maia. Rivista di letterature classiche* 38, 41–50.
- Teillet, Suzanne (1984), *Des Goths à la nation gothique: les origines de l'idée de nation en Occident du V^e au VII^e siècle*, Paris.
- Teillet, Suzanne (1986), „L'*Historia Wambae* est-elle une œuvre de circonstance?“, in: *Los Visigodos. Historia y civilización. Actas de la Semana Internacional de Estudios Visigóticos*, Madrid – Toledo – Alcalá de Henares, 21–25 octubre de 1985, Universidad de Murcia, 415–424.
- Thompson, Edward Arthur (1969), *The Goths in Spain*, Oxford.
- Velázquez Soriano, Isabel (1989), „Wamba y Paulo: dos personalidades enfrentadas y una rebelión“, in: *Espacio, Tiempo y Forma. Serie II, Historia Antigua* 2, 213–222.

Vendrell Peñaranda, Manuela (1979), „Estudio del Códice de Azagra, Biblioteca Nacional de Madrid, Ms 10029“, in: *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* 4, 655–705.

Zangara, Adriana, *Voir l'histoire : théories anciennes du récit historique, II^e siècle avant J.-C. – II^e siècle après J.-C.*, Paris, 2007.